



Déclaration FORCE OUVRIERE au Conseil d'Administration de la CAMIEG du 4 décembre 2018

Point n° 4 COG Pour Avis

Nous n'allons pas refaire le déroulé de la période du 28 janvier 2016 à ce jour. Notre fédération déplore l'absence de communication de toutes les parties prenantes et les attitudes irrespectueuses de certains acteurs dans les négociations.

Nous y sommes, la COG est à l'ordre du jour pour avis. Notre fédération prend ses responsabilités car la situation ne peut perdurer. Elle doit se débloquer pour nos assurés mais également pour les salariés de la caisse.

Nous sommes et restons opposés à ce que les Pouvoirs Publics exigent de notre caisse l'alignement des objectifs fixés dans le Régime Général. La comparaison n'est pas fondée.

Nous ne pouvons qu'être contraints à accompagner un document qui décline la fermeture de 5 antennes sur notre territoire. Attachée viscéralement à l'égalité pour tous nos assurés, notre délégation a bien entendu l'engagement de la caisse afin que les assurés contraints par cette décision ne se voient pas restreints dans la proximité avec la caisse. Nous serons vigilants à ce que les vacances prévues afin de pallier ces fermetures soient définies avant décembre 2019.

Concernant les salariés de la caisse dont le poste sera supprimé, notre fédération veillera en étroite collaboration avec les IRP de notre organisme afin que les engagements de la Direction et de l'Etat soient respectés.

Les évolutions positives de la COG envers nos assurés seront désormais actées.

Nous ne pouvons oublier ces deux dernières années anxiogènes et renouvelons nos remerciements aux salariés de la caisse qui ont permis d'assurer un service de qualité auprès de nos assurés.

Les objectifs de cette nouvelle COG sont ambitieux, il nous paraît nécessaire que la caisse puisse avoir le temps nécessaire à l'atteinte de ceux-ci. Nous sollicitons les Pouvoirs Publics afin que notre COG puisse couvrir la période de 2017-2022.

Notre délégation Force Ouvrière mandate le Président de la caisse pour la signature de la COG, nous resterons vigilants sur le respect des engagements qu'elle notifie.